

Arrêté 2024-PG-094
Arrêté portant inscription sur liste d'admission
de l'examen d'avancement au grade
de rédacteur principal de 2^{ème} classe - session 2024

Pôle Accompagnement vers l'emploi territorial

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté,

Vu le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 modifié relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la Fonction Publique Française,

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2012-940 du 1^{er} août 2012 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 18-II du décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 05 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations des règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu le décret n° 2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,

Vu la convention générale entre centres de gestion relative à la mutualisation des coûts des concours et examens professionnels transférés du CNFPT vers les centres de gestion,

Vu le règlement général des concours et examens professionnels organisés par le Centre de Gestion de la fonction publique territorial d'Eure-et-Loir,

Vu l'arrêté 2024-PG-010 portant ouverture d'un examen d'avancement au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe - session 2024



Vu l'arrêté 2024-PG-015 annulant et remplaçant l'arrêté 2024-PG-010, d'avancement au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe - session 2024

Vu le procès-verbal de la réunion du jury d'admission en date du 17 décembre 2024,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Sont inscrits à compter du 1^{er} janvier 2025 sur la liste d'admission au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe, les lauréats dont les noms sont portés dans l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : L'inscription sur liste d'admission ne vaut pas recrutement.

Article 3 : Madame la directrice générale des services du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au représentant de l'Etat dans le département, affiché dans les locaux du Centre de gestion et publié sur son site internet.

Article 4 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le :
et de la publication le :

24 DEC. 2024

Par délégation,
La directrice générale des services,


Gabrielle BARRETT-JACQUET

Fait à Luisant le 23 décembre 2024,
Le Président,

Bertrand MASSO





Liste des candidats admis

Examen professionnel de rédacteur principal de 2e classe, par avancement au grade - session 2024

Jury d'admission du 17 décembre 2024

N° DOSSIER	CANDIDATS
24139	ALESSIO Juliette
24219	ARNOULT Corinne
24224	BARET Delphine
24094	BOESPFLUG Elodie
24196	BOUGEON Sandra
24161	BOUSQUET Carine
24248	CATHERINEAU Benoît
24160	CHANCEL Cécile
24363	CHAUVIN Isabelle
24264	CHOLLET Catherine
24162	DA COSTA Hélène
24194	DAGONNEAU Céline
24167	DELABROSSE Sarah
24130	DELALEU Julie
24001	DELAPORTE Isabelle
24100	DOS ANJOS DA SILVA-VIARD Aline
24000	ESTEVE Alexandre
24033	FERRAGU Nicolas
24201	GODEAU Emily
24214	GUIGUE Julie
24242	HELLEC Laura
24330	IDBAHA Brahim
24305	LACHAIZE Sophie
24128	LAIGNEAU Angélique
24041	LEFEVRE Sylvain
24105	LEMAITRE Virginie
24044	MAUFRAIS Hélène

N° DOSSIER	CANDIDATS
24010	MISKIZAK Elisabeth
24056	MONCEL Caroline
24277	OUVRARD Christèle
23999	PAPIN Sylvie
24060	PEJOT Maéva
24233	PENET Carole
24281	PETITFILS Aurore
24192	PLOTU Anthony
24211	POTIER Hélène
24103	RAOELISON Herménégilde
24028	ROBE Sabine
24090	ROBILLARD Maud
24329	RONCERAY Elise
24238	ROY Capucine
24049	TRARI Jamel
24083	VRIN Jennifer
24002	WATIEAUX Aurélie

Nombre de candidats admis : 44 (quarante-quatre)